



Département des Hautes Pyrénées

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Accusé de réception en préfecture
065-216503755-20180312-15-03-2018-DE
Date de télétransmission : 15/03/2018
Date de réception préfecture : 15/03/2018

COMMUNE DE
RABASTENS DE BIGORRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2018

Nbre de membres en exercice	14
Nbre de membres présents	12
Nbre de suffrages exprimés	12
Votes contre 0	Pour 12
Date de la convocation : 7 mars 2018	

N°15-03-2018

L'an deux mille dix-huit, le douze mars à vingt heures trente, sur convocation en date du sept mars deux mille dix-huit et affichée le même jour, le conseil municipal de Rabastens de Bigorre s'est réuni sous la présidence de Véronique THIRAUT et en présence d'Alain GUILLOUET Maire, Bruno CAMPAGNARI, Claudine ARGACHA et Jean Pierre MENVIELLE, adjoints au Maire, Sabine LABICHE Catherine PERON, Domenica BERDOUES, Claude MOTHE, Michaël CAMEL, Didier NUX et Daniel FABRE conseillers municipaux.

Absents Blandine LEROUX, Rémi LOUBET

Secrétaire de séance : Claudine ARGACHA

Objet de la délibération : Avis du conseil municipal sur le projet de plan de prévention des risques

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les services de la DDT ont établi un projet de plan de prévention des risques concernant 29 communes dont, Rabastens de Bigorre.

Conformément à l'article R 562-7 du code de l'environnement, le projet est soumis à l'avis du conseil municipal

Après avoir pris connaissance du document graphique et, en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de prévention des risques de la commune, tel qu'établi par les services de l'Etat, avant enquête publique

ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
pour extrait certifié conforme,

le Maire,

Alain GUILLOUET

